

A.G.S FENETRES
Société à Responsabilité Limitée au capital de 60 000 euros
Siège Social : 10 Bis Rue du Fréval 95270 VIARMES
RCS PONTOISE B 501 777 122

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 9 juin 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de -28 255,79 Euros de l'exercice de la manière suivante :

Perte de l'exercice	-28 255,79 Euros
---------------------	------------------

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 87 009,37 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 153 009,37 Euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts).

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2025

Désignation de l'entreprise		AGS FENETRES		Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise		10 B RUE DU FREVAL		95270 VIARMES			
Numéro SIRET *		50177712200026					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12			
				Exercice N clos le 31/12/2025			
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2			
				Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	92 000	012	92 000	
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028	34 202	030	3 546	
	Immobilisations financières * (1)		040		042		
	Total I (5)		044	126 202	048	95 546	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	443	052	443	
		Marchandises *	060		062		
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	66 654	070	36 564	
		Autres * (3)	072	8 231	074	8 231	
		Valeurs mobilières de placement	080		082		
		Disponibilités	084	34 330	086	34 330	
		Charges constatées d'avance *	092	469	094	469	
		Total II	096	110 127	098	80 037	
		Total général (I + II)	110	236 328	112	175 583	
PASSIF				Exercice N 1 NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	60 000				
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126	6 000				
	Réserves réglementées *	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131					
	Report à nouveau	134	115 265				
	Résultat de l'exercice	136	-28 256				
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
		Total I	142	153 009			
	Provisions pour risques et charges	Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	7 289				
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA :)	172	11 841				
	Comptes courants d'associés	173	11				
	Autres dettes	175	3 432				
	Produits constatés d'avance	174					
		Total III	176	22 573			
Total général (I + II + III)		180	175 583				
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2025

Formulaire obligatoire (article 302, septies A-bis du Code général des impôts).		Désignation de l'entreprise		AGS FENETRES		Néant		*		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le 31/12/2025		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210			
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214		226 380	
		Services			217		218			
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée *						224			
	Subventions d'exploitation reçues						226			
	Autres produits						230		89	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232		226 469	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234			
	Variation de stock (marchandises)*						236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238		82 015	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*						240		- 443	
	Autres charges externes* :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242		36 060	
	Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243		652	244	1 721	
	Rémunérations du personnel*						250		85 088	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252		34 646	
	Dotations aux amortissements* :		(dont amortissement du fonds de commerces :)				254		454	
	Dotations aux provisions						256		15 045	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259			262	2	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260					
	Total des charges d'exploitation (II)							264		254 589
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270		-28 121	
Produits financiers (III)		280						294		
Charges financières (IV)							290			
Produits exceptionnels (IV)							290			
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art.217 octies)			347			300	135		
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art.39 quinquies D)			348						
Impôts sur les bénéfices* (VII)							306			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310		-28 256	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312			314	28 256		
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318					
	Provisions non déductibles*				322					
	Impôts et taxes non déductibles* (Cf page 7 de la notice 2033.NOT-SD)				324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs Liquidatives sur OPC	248		330	135		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part de loyers dispensée de (réintégration)(art.239 sexies D)	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997			
DEDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexies)		986		ZFU-TE (44 octies A)		987		342	
	France Ruralités Revitalisation (FRR) - art. 44 quinquies A		181		JEI (44. sexies A)		989			
	ZRD (44.terdecies)		127		ZRR (44 quinquies C)		138			
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies D)		991		Investissements outre-mer		344			
	ZFANG (44. quaterdecies)		345							
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992		Zone de développement priori.		993			
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit				346				350
		- art. 39 decies				655				
		- art. 39 decies A				643				
		- art. 39 decies B				645				
		- art. 39 decies C				647				
		- art. 39 decies D				648				
		- Simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641				
- art. 39 decies F				990						
- art. 39 decies G				649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352		354	
									28 121	
Déficits	Déficits de l'exercice reporté en arrière *				356					
	Déficits antérieurs reportables: *		dont imputés sur le résultat :				360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370		372	
									28 121	

©Logiciel IATAE

COMPTE DE RESULTAT

Résultat fiscal

[illegible]

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.).

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2033-F 2025



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2025

N° SIRET

50177712200026

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

AGS FENETRES

ADRESSE (voie)

10 B RUE DU FREVAL

CODE POSTAL

95270

VILLE

VIARMES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

903

2

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

904

300

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

905

2.00

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS
CORRESPONDANTES

906

300.00

TOTAL DES LIGNES 901 + 903

TOTAL DES LIGNES 902 + 904

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom de famille

TERMINAUX

Prénom(s)

ERICK

Nom d'usage

GERANT

% de détention

66.67

Nb de parts ou actions

200

Naissance :

Date

08101966

N° Département

92

Commune

LEVALLOIS P

Pays

FR

Adresse :

N°

10 B

Voie

RUE DU FREVAL

Code Postal

95270

Commune

VIARMES

Pays

FR

Titre (2)

MME

Nom de famille

ROUSSET

Prénom(s)

VALERIE

Nom d'usage

ASSOCIEE

% de détention

33.33

Nb de parts ou actions

100

Naissance :

Date

20101969

N° Département

75

Commune

PARIS

Pays

FR

Adresse :

N°

10 B

Voie

RUE DU FREVAL

Code Postal

95270

Commune

VIARMES

Pays

FR

© Logiciel MTAE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrit en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.).

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt			
EXERCICE CLOS LE	31/12/2025	N° SIRET	50177712200026
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE	AGS FENETRES		
ADRESSE (voie)	10 B RUE DU FREVAL		
CODE POSTAL	95270	VILLE	VIARMES
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905	

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

© Logiciel MTAE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

DGFIP N° 2065 2025
Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code Général des Impôts)

Exercice ouvert le 01/01/2025		Et clos le 31/12/2025		Régime simplifié d'imposition ☒	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐				Régime réel normal ☐	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art 209-0 B (entreprise de transport maritime) cocher la case ☐					
A IDENTIFICATION AGS FENETRES		Adresse du siège social			
Désignation, SIRET, Adresse de la société : 10 B RUE DU FREVAL 95270 VIARMES 5017771220026					
Ancienne adresse : (en cas de changement)		B ACTIVITE			
		Activités exercées : FERMETURES ET MENUISERIE			
		Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante :					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					
C - RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %		Résultats net de cession/concession / sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%		28 121	
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérés (art. 238 quindecies)	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes ☐		Zones Franches Urbaines - Territoire entrepreneur ☐	
France Ruralités Revitalisation FRR Art 44 quindecies A ☐		Zone franche d'activité NG, art. 44 quaterdecies ☐		Zone de développement prioritaire Art.44 septdecies ☐	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐		Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐		Zone de restructuration de la défense Art.44 terdecies ☐	
Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies ☐		Bénéfice (+) ou déficit (-) exonéré ☐		PV exonérées relevant du taux à 15 % ☐	
Zones de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐		Autres dispositifs ☐			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif (art.244 quater W du CGI) (cocher la case)					
D - IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration 2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F - COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? ☒ OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : SAGE					
ECF : ☐ Désignation du prestataire :					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : S			Nom et adresse du conseil :		
SRL AMF EXPERTS ET CONSEILS 5 HAMEAU DU BEAU JAY 95270 BELLOY EN FRANCE					
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :			Identité du déclarant :		
N° d'agrément du CGA :			Date : 30012026 Lieu :		
CGA ☐ Viseur Conventionné ☐			Qualité et nom du signataire : TERMINAUX ERICK GERANT		

©Logiciel MTAE

REPARTITION DES BENEFICES ET DEFICITS DES SOCIETES

I - Répartition des produits des actions et des parts sociales, ainsi que des revenus assimilés distribués							
1.Montant global brut des distributions			payées par la société elle-même				
			payés par un établissement chargé du service des titres				
2.Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la Sté ne désigne pas les bénéficiaires							
3.Montant des prêts, avances et acomptes consentis aux associés ,actionnaires et porteurs de parts							
4.Montant des autres distributions:							
5 Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%							
6 Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%							
7 Montant des revenus répartis							Total
J - Rémunérations nettes versées aux membres de certaines sociétés							
Noms, prénom, domicile, qualité: - tous associés SRL,SNC,SCS - tous associés gérant SCA - tous associés gérant ou non Stés Participation ,tous pour Stés de faits	SARL	Sommes versées au cours de la période retenue pour l'assiette impots sociétés					
	Nbre parts sociales associés	Année de versem.	Montants des sommes versées				
			A titre de traitement indemnités	Représ.,missions et déplacements Indemnités forfaitaires		Titre frais professionnels Indemnités Forfaitaires	
M TERMINAUX ERIC GERANT 10 B RUE DU FREVAL 95270 VIARMES FR	200	2025	45 700				
ROUSSET VALERIE ASSOCIEE 10 B RUE DU FREVAL 95270 VIARMES	100						

ANNEXE A LA 2065

K - DIVERS	
Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre):	Adresse des autres établissements

L - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
Rémunérations:	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)		32 870
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages:		
MVLT imposées	à 0%	à 15%	à 19%
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			
M - OBLIGATION DECLARATIVE DES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS			
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice			
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice			

ANNEXE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS D'EXERCICE CLOS LE : 31/12/2025

D'UNE DUREE DE 12 MOIS

CARACTERISES PAR LES ELEMENTS SUIVANTS :

- TOTAL DU BILAN : 175 583

- CHIFFRE D'AFFAIRE : 226 380

- RESULTAT NET : - 28 256

I - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE - REGLES ET METHODES COMPTABLES - METHODES D'EVALUATION

II - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT - COMPTE DE REGULARISATION - FRAIS D'ETABLISSEMENT - FONDS COMMERCIAL, COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL, MONTANT DES AVANCES AUX DIRIGEANTS.

III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

IV - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

V - ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE, DES AMORTISSEMENTS, DES PLUS-VALUES ET DES MOINS-VALUES

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

ETAT DES AMORTISSEMENTS

VI - ETAT DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES, DEFICITS REPORTABLES

ETAT DES PROVISIONS

ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DES DETTES

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

A - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

B - PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

C - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "premier entré ,premier sorti". La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les travaux en cours sont valorisés au coût de revient comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais professionnels de vente, effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

D - CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

E - PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : AGS FENETRES

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	92 000	402		404		406	92 000	
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	580	442		444		446	580	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	26 958	462	4 000	464		466	30 958	
	Autres immobilisations corporelles	470	2 664	472		474		476	2 664	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	122 202	492	4 000	494		496	126 202	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	580	532		534		536	580
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	26 958	552	454	554		556	27 412
	Autres immobilisations corporelles	560	2 664	562		564		566	2 664
TOTAL		570	30 202	572	454	574		576	30 656

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19%, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values			
					Court terme * ⑤	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 - Septies
A bis du Co de général des impôts).

Désignation de l'entreprise : AGS FENETRES

Néant ☐ *

I									
RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	15 045	652	15 045	654		656	30 090
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	15 045	682	15 045	684		686	30 090

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Autres Immobilisations incorporelles	700		705		2			
Terrains	710		715		3			
Constructions	720		725		4			
Installations techniques, matériel et outillage	730		735		5			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		6			
Matériel de transport	750		755		7			
Autres immobilisations corporelles	760		765		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD			780
TOTAL	770		775					

II DÉFICITS REPORTABLES		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	25 766
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982b	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982t	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	25 766
Déficits de l'exercice	860	28 121
Total des déficits restant à reporter	870	53 887

III DIVERS					
Primes de cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application de l'article 134 bis du CGI	325	7 790	381	7 790
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	21 922
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	25 859
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	20 081
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

©LogicielMTAE

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

5

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : AGS FENETRES		Néant ☐
Exercice ouvert le : 01/01/2025	et clos le : 31/12/2025	Données en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	376	1
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	226 380
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachés à une activité normale et courante	119	
Refacturation de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	226 380
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	89
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	443
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	531
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	88 155
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	18 365
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	11 556
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	2
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	118 078
IV - Valeur ajoutée produite		
Total 1 + Total 2 + Total 3	137	108 833
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330 CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF.	117	108 833
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE-SD. Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (Report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	226 380
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art.223 A du CGI)	026	
Période de référence	du 01012025	au 31122025
Date de cessation	186	

© Logiciel WTAE

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portée en ligne 128

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°1330-CVAE-NOT-SD (§ Répartition des salariés) et dans la notice n°2033-NOT-SD (§ Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs).

PRODUITS A RECEVOIR

Montants des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Immobilisations financières	
- Intérêts courus	
Clients	
- Factures à établir	
Autres créances	
- Fournisseurs, rabais, remises, ristournes et avoirs à obtenir	
- Personnel	
- Organismes sociaux	
- Etat	
- Autres produits à recevoir	
Trésorerie	
- Intérêts courus à recevoir	

CHARGES A PAYER

Rattachés aux postes des dettes	Déductibles	Non déductibles
Dettes financières		
- Intérêts courus non échus		
Fournisseurs		
- Factures non parvenues	3 660	
Personnel		
- Congés à payer		
- Autres charges à payer		
- Participation		
Organismes sociaux		
- Charges sur congés à payer		
- Autres charges à payer	33	
Etat		
Associés		
Autres dettes		
- Clients, remises, rabais, ristournes et avoirs à accorder	3 432	
- Charges à payer diverses		
Trésorerie		
- Intérêts courus à payer		
- Intérêts courus sur concours bancaires		

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Montant
Produits d'exploitation	
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Montant
Charges d'exploitation	469
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	469

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Actions ou parts sociales au début de l'exercice	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts sociales au début de l'exercice	300.00	200.00
Actions ou parts sociales émises en cours d'exercice	0.00	0.00
Actions ou parts sociales remboursées au cours de l'exercice	0.00	0.00
Actions ou parts sociales à la fin de l'exercice	300.00	200.00

A.G.S FENETRES
Société à Responsabilité Limitée au capital de 60 000 euros
Siège Social : 10 Bis Rue du Fréval 95270 VIARMES
RCS PONTOISE B 501 777 122

RAPPORT DE GESTION
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 26 juin 2026

Madame,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2025 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'activité de la Société peut être résumée au travers du tableau des soldes intermédiaires de gestion dont une copie est jointe aux présentes.

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	31/12/2025	%	31/12/2024	%	ecart
Ventes de marchandises		100		100	
Coût direct d'achat					
Marge commerciale					
Production vendue de biens	226 380		266 205		
Production vendue de services					
Production stockée					
Production immobilisée					
Production de l'exercice	226 380	100	266 205	100	- 14.96
Achats matières premières, approvisionnements	81 573		88 971		
Achats et charges directes			400		- 100
Marges brute de production	144 807	63.97	176 834	66.43	- 18.11

Total des produits	226 380	100	266 205	100	- 14.96
Marge brute totale	144 807	63.97	176 834	66.43	- 18.11
Autres achats et charges externes	36 060	15.93	37 710	14.17	- 4.37
Valeur ajoutée	108 747	48.04	139 124	52.26	- 21.83
Subventions d'exploitation					
Impôts et taxes	1 721	0.76	1 282	0.48	34.20
Charges du personnel	119 734	52.89	117 280	44.06	2.09
Excédent brut d'exploitation	- 12 708	- 5.61	20 561	7.72	- 161.81
Autres produits de gestion	89	0.04	128	0.05	- 30.94
Autres charges de gestion	2		96	0.04	- 97.53
Reprises et transfert de charges					
Dotations aux amortissements	454	0.20			
Dotations aux provisions	15 045	6.65	5 961	2.24	152.39
Résultat d'exploitation	- 28 121	- 12.42	14 632	5.50	- 292.18
Opérations en communs					
Produits financiers					
Charges financières					
Résultat courant	- 28 121	- 12.42	14 632	5.50	- 292.18
Produits exceptionnels					
Charges exceptionnelles	135	0.06	284	0.11	- 52.48
Résultat exceptionnel	- 135	- 0.06	- 284	- 0.11	52.48
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices					
Résultat comptable	- 28 256	- 12.48	14 348	5.39	- 296.93

Ainsi, après prise en compte des charges exceptionnelles d'un montant de 135,00 Euros et des produits exceptionnels nuls, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ressort déficitaire d'un montant de -28 255,79 Euros.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2025 sont de maintenir notre activité à un niveau au moins équivalent à celui du dernier exercice clos malgré une conjoncture économique toujours difficile.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31 décembre 2025, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel négatif de 135,00 Euros contre -284,12 Euros pour l'exercice précédent,

- d'un impôt sur les sociétés nul comme pour l'exercice précédent,

l'exercice clos le 31 décembre 2025 se traduit par une perte de -28 255,79 Euros.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -28 255,79 Euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Perte de l'exercice	-28 255,79 Euros
---------------------	------------------

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 87 009,37 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 153 009,37 Euros.

- Rémunération du gérant

Nous vous proposons aussi de bien vouloir approuver la rémunération du gérant.

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA GERANCE